

<http://ec-cravant.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article27>



Vaccinations obligatoires

- Le coin du directeur - Inscription, accueil et radiation -



Date de mise en ligne : dimanche 18 avril 2010

Copyright © Ecole élémentaire de Cravant - Tous droits réservés

Depuis la rentrée scolaire 2007 :

le décret n°2007-1111 du 17 juillet 2007 suspend l'obligation vaccinale par le BCG pour l'accueil en collectivité des enfants et des adolescents.

Seules les trois premières injections et le rappel à un an du **DTP** (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite) restent légalement exigibles.